



Organiser son activité commerciale et programmer des tournées **(en présentiel)**

Organisme de formation : QWANTIQ

Public : Commerciaux

Durée : 2 jours

Objectif de la formation : Conférer la capacité à organiser son temps d'activité commerciale et à planifier ses tournées.

Vos commerciaux doivent être très réactifs pour traiter les leads entrants, mais doivent également consacrer du temps à développer des clients prioritaires sur leur territoire, sans négliger les clients importants pour leur société. Savoir organiser son temps et gérer ses priorités pour atteindre ses objectifs est rarement une compétence « naturelle ». Difficile d'arbitrer entre le court terme et le long terme.

Thèmes développés :

- Identifier les leviers pour obtenir les bons résultats
- Analyser ses forces et ses faiblesses en termes Résultats, Portefeuille et Activité :
 - . Mix Produit et Mix client
 - . Le portefeuille client
 - . L'activité commerciale
- Construire un plan d'action en allouant sa ressource temps aux priorités
- Réagir aux impondérables pollueurs pour coller au plan d'action
- Savoir utiliser ses outils pour bien gérer ses priorités
- Utiliser les ressources entreprise pour gagner du temps
- Comment et sur quoi gagner du temps
- Optimiser son agenda commercial
- Savoir planifier ses tournées et construire son organisation commerciale hebdomadaire et mensuelle

Pédagogie employée : Exposés méthodologiques. Exemples commentés et cas concrets. Exercices d'appropriation. Debriefing. Evaluation.

Consultant-animateur : Professionnel formé aux techniques d'animation en présentiel et à distance avec expérience en entreprise dans une fonction commerciale.

Lieu de la formation : Bureaux du CjFL – 2ème étage de la Tour des Associations
28 rue Saint Dominique 75007 Paris (Métro / RER C / Parking : Invalides) - Tél 01 44 18 98 62

Coût de la formation : 650 € HT / pers. - salle, équipement et déjeuners des participants pris en charge par le CjFL.

Convention de formation entre le formateur et l'entreprise - prise en charge possible par votre OPCO ou par le CjFL (vous renseigner).